FICHE D'INSCRIPTION A L'OPERATION DE COLLECTE DES DECHETS PLASTIQUES AGRICOLES

1) Compléter vos coordonnées complètes en MAJUSCULES

Nom, Prénom :
Raison sociale :
Adresse :
Commune :
Téléphone fixe/port :
E-mail :

2) Compléter par type de déchet les quantités ou nombre :

	Quantité estimée (en kg) ou nb de saches*
☐ Enrubannage*	
☐ Ensilage	
☐ Ensilage avec sous couche polyamide	Nb de saches bleues* :
☐ Ficelles*	
☐ Filets*	

*Saches de 250 L disponibles dans le réseau de magasins partenaires (voir liste dans le courrier ou sur www.synagri.com/ardeche)

3) Choisir le site (localisation prévue)

☐ Peaugres	☐ Colombier le Vx	☐ Vernoux	☐ St Alban d'Ay	☐ Lamastre	☐ Eclassan	☐ Vernosc	☐ Villevocance
☐ Champis	☐ St Sauveur de M.	☐ Berzème	☐ St Romain de Lps	☐ St Clément	☐ St Joseph des B	☐ St Barth. Groz.	☐ St Agrève
							☐ **Lablachère**

La collecte est prévue en avril. Vous serez tenu informé de la date et du lieu de collecte définitif. Vérifiez que vos coordonnées sont lisibles et exactes et penser à indiquer votre e-mail et numéro de téléphone portable pour pouvoir bénéficier des alertes mail et SMS.

Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez renvoyer cette fiche impérativement avant le 25 mars accompagnée de la participation forfaitaire de 45 euros TTC (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche). Ce chèque ne sera encaissé qu'après le déroulement de la collecte et vous recevrez une facture lors de l'envoi de votre attestation de participation. Le jour de la collecte, n'oubliez pas de signer la feuille d'émargement.

Coupon à renvoyer à :

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
4 avenue de l'Europe Unie, BP 114
07001 PRIVAS Cedex.
tél : 04 75 20 28 00